

mediservice vsao-asmac

23

Rapport annuel 2023

## Préface du président

L'année 2023 a été marquée par des décisions qui occuperont mediservice en 2024, mais aussi dans un avenir plus lointain. Au milieu de l'année dernière, les nouvelles prescriptions en lien avec la loi sur la surveillance des assurances (LSA) et l'ordonnance sur la surveillance (OS) révisées, qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2024, ont été publiées. Avec la nouvelle réglementation, les exigences en matière d'intermédiation en assurance sont renforcées et de nouveaux critères s'appliquent pour l'assujettissement à la surveillance de la FINMA. En conséquence, nous avons dû réagir dès 2023 et prendre différentes mesures afin de répondre à certaines exigences pour pouvoir continuer d'opérer en tant qu'intermédiaire indépendant. Pour l'instant, la révision de la loi n'a pas d'impact sur l'offre de mediservice. Nous continuons de proposer des produits d'assurance sur mesure et des conditions préférentielles pour les médecins.

L'Assemblée des délégués de mediservice a pris une autre décision importante en novembre 2023: à compter du deuxième semestre 2024, le Journal asmac paraîtra exclusivement sous forme numérique. Cette décision unanime souligne notre engagement en faveur de la santé planétaire et de l'innovation.

Pour une fois, nous avons connu d'importants changements de personnel, dont le départ à la retraite de deux collaborateurs de longue date. Catherine Aeschbacher, rédactrice en chef du Journal asmac, et Peter Scheidegger, coordination de la vente, ont quitté mediservice pour prendre une retraite bien méritée.

Vous trouverez d'autres informations sur les différents domaines aux pages suivantes. Nous vous remercions de votre fidélité et vous souhaitons une bonne lecture.

Meilleures salutations

Dr méd. Daniel Schröpfer  
Président mediservice vsao-asmac



[schroepfer@mediservice-asmac.ch](mailto:schroepfer@mediservice-asmac.ch)  
[www.mediservice-asmac.ch](http://www.mediservice-asmac.ch)

## Mesures de communication/prestations

### Congrès de printemps de la SSMIG

mediservice a participé avec son propre stand au 7e congrès de printemps de la Société Suisse de Médecine Interne Générale qui s'est déroulé du 10 au 12 mai 2023. Ce dernier était notamment consacré au thème du travail en cabinet, un thème parfaitement adapté au guide pour le cabinet médical de mediservice. Les personnes intéressées pouvaient le commander via un code QR. En outre, le congrès a été marqué par de nombreuses discussions intéressantes.

### Sondage Young Doctors

L'entrée dans la profession de médecin présente divers obstacles. C'est pourquoi mediservice a réalisé un sondage sur les défis et les besoins des jeunes médecins et des étudiants dans ce contexte. Il s'agissait de savoir ce qui faciliterait leurs débuts et de quel soutien ils souhaiteraient bénéficier pour les questions concernant la vie en général et les assurances en particulier. Le sondage a été lancé lors du congrès medifuture via un code QR. De plus, un lien a été envoyé dans la newsletter de mediservice. La date limite de participation était fixée au 31 décembre 2023. L'analyse des résultats a déjà eu lieu et a montré que le public cible a d'autres besoins. mediservice présentera donc dans le courant de l'année 2024 une nouvelle prestation dans ce domaine.

### Transparence et protection des données – nouvelle loi sur la protection des données dès le 1<sup>er</sup> septembre 2023

mediservice a profité de la révision totale de la loi sur la protection des données (nLPD) qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2023 pour rappeler une nouvelle fois les thèmes «Obligations et droits des membres existants» et présenter les possibilités de réaction offertes dans ce contexte. Dans une newsletter spéciale, nous avons informé les destinataires de la possibilité de se désabonner via un lien s'ils ne souhaitent plus la recevoir. La publicité et communication des partenaires et la possibilité d'un «opting-out» ont aussi été évoquées. La déclaration de protection des données y figurait également en lien, afin de rappeler comment mediservice utilise les données et garantit la protection des données personnelles. Les destinataires sans adresse électronique valable ont reçu les informations par courrier postal. Conformément à la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD), tous les nouveaux membres doivent donner leur consentement pour les mesures mentionnées. En conséquence, une nouvelle page «opting-in» a été établie sur le site web où les membres peuvent donner leur consentement. Le consentement peut être révoqué à tout moment sur la page «opting-out».

Barbara Reber, marketing/communication

## Finances

Dans notre rapport annuel, nous présentons notre reporting (p. 5) de manière à fournir un aperçu de l'évolution sur plusieurs années.

La structure fortement réduite permet une lecture limitée aux informations essentielles. Elle a été introduite sous cette forme en 2018. Nous l'avons légèrement étoffée afin de proposer des informations plus détaillées sur l'utilisation des recettes aux lignes [9] et [36]. (Ces dépenses étaient autrefois incluses dans les «Frais de bureau» et le «Marketing».) Cette adaptation a notamment été réalisée compte tenu de la perte enregistrée de CHF -129 292 durant l'exercice sous revue [38].

Le déficit s'explique en premier lieu par une baisse des recettes [13] liée à l'expiration de contrats collectifs d'assurance et par l'augmentation inattendue des frais de production du Journal asmac [7]. Grâce à l'augmentation de l'effectif des membres [4], à la reprise du marché des annonces [6] et à des économies réalisées en raison de la retraite anticipée d'un cadre [18], le déficit a toutefois pu être réduit.

Même si, contrairement aux exercices précédents, nous n'avons pas réalisé d'excédent de recettes résultant du domaine opérationnel – on ne peut donc pas parler «d'utilisation du bénéfice» –, certaines obligations ont été maintenues, notamment le sponsoring de la swimsa, qu'il a fallu alimenter [33] - [36].

L'objectif primaire de la planification financière est bien entendu d'aboutir à un «résultat annuel positif» à la ligne [38], ce qui n'a toutefois pas encore pu être envisagé pour l'année à venir (colonne «Budget»). Nous lisons cependant à la ligne [32] que le «Résultat d'exploitation» ne présente pas de perte: nous pouvons donc en toute bonne conscience utiliser les excédents de recettes thésaurisés provenant des exercices précédents.

Johannes Thalhammer, finances/directeur adjoint

## mediservice vsao-asmac: Reporting 2023 et Budget 2024

A	B	C	D	E	F
Monnaie: CHF	Clôture	Clôture	Clôture	Clôture	Budget
1 <b>Compte de résultat</b>	2020	2021	2022	2023	2024
2					base Forecast 6.10.23
3 <b>Recettes et utilisation des cotisations</b>					
4 Cotisations	352'155	439'006	436'714	446'238	445'000
5 Journal asmac (financement par cotisations)	-377'656	-365'949	-397'902	-425'870	-378'000
6 Annonces et cotisations	225'395	174'932	133'109	143'019	140'000
7 Rédaction, frais d'imprimerie, expédition	-603'051	-540'881	-531'012	-568'889	-518'000
8 Service des membres/réception par l'asmac	-55'500	-55'500	-55'500	-55'500	-55'700
9 Exécution CC/AD (traduction)				-6'139	-6'300
10 <b>Total Recettes et utilisation des cotisations</b>	-81'001	17'557	-16'689	-41'271	5'000
11 <b>Résultat d'exploitation</b>					
12 Produits de l'activité commerciale					
13 Courtages / Provisions	1'750'082	1'585'023	1'609'587	1'336'143	1'320'000
14 Produits financiers	15'240	15'739	18'146	19'272	13'000
15 Produits exceptionnels, uniques ou hors période	16'306	4'682	12'001	4'347	2'000
16 <b>Total Produits de l'activité commerciale</b>	1'781'628	1'605'443	1'639'734	1'359'762	1'335'000
17 Charges d'exploitation					
18 Salaires et cotisations sociales de l'équipe	-1'078'557	-1'077'810	-1'081'082	-997'337	-874'000
19 Honoraires et cotis. sociales du Comité directeur	-73'953	-75'007	-88'658	-91'133	-99'000
20 Centres de consultation	-18'002	-17'737	-22'194	-14'312	-25'000
21 Prestations de travail de tiers	-9'617	-9'486	-8'214	-9'632	-10'000
22 Autres charges de personnel de l'équipe	-19'756	-28'803	-38'485	-14'538	-15'000
23 Frais du Comité directeur	-34'564	-32'020	-33'128	-37'204	-35'000
24 Loyer et charges	-114'967	-114'967	-117'203	-119'203	-122'000
25 Amortissements	-4'857	-19'290	-8'908	-808	-3'000
26 Frais de bureau et d'administration	-106'742	-104'687	-108'737	-92'966	-91'000
27 Charges diverses	-9'296	-8'310	-7'029	-9'604	-5'000
28 Marketing	-75'792	-65'712	-49'487	-30'772	-30'000
29 Charges exceptionnels, uniques ou hors période	-9'901	-7'017	-2'143	-2'962	-3'000
30 Impôts directs	-381	-626	-500	-49	-500
31 <b>Total Charges d'exploitation</b>	-1'556'385	-1'561'472	-1'565'768	-1'420'520	-1'312'500
32 <b>Résultat d'exploitation</b>	225'243	43'972	73'966	-60'758	22'500
33 <b>Utilisation durant l'année en cours Autres obligations</b>					
34 Séminaires (medifuture & al.)	-44'419	-26'105	-21'750	-8'624	-30'000
35 Projets	-99'196	-29'778	-34'473	-6'639	-4'000
36 Sponsoring swimsa				-12'000	-12'000
37 <b>Total Util. durant l'année en cours Autres obligations</b>	-143'615	-55'883	-56'223	-27'263	-46'000
38 <b>Bénéfice de l'exercice</b> (Somme les lignes 10, 32 et 37)	627	5'646	1'054	-129'292	-18'500
39					
40					
41 <b>Quelques positions au bilan</b>					
42					
43 Total du bilan	1'722'037	1'704'467	1'490'493	1'353'509	
44 Liquidités (sans les acomptes reçus)	618'426	620'282	614'364	538'832	
45 Dette/avoir auprès de l'asmac	-34'436	-19'543	26'147	38'361	
46 Valeur comptable des immob. fin. (baisse due à la vente)	759'832	759'599	720'599	720'799	
47 Valeur réelle des dépôts de titres	1'125'724	1'155'155	1'032'026	1'098'517	
48					
49 Factures impayées (fournisseurs, ass. soc., TVA)	67'762	72'954	67'595	72'863	
50					
51 Résultat annuel	627	5'646	1'054	-129'292	-18'500
52	↓	↓	↓	↓	↓
53 Fonds propres après comptabilisation du résultat annuel	1'394'360	1'400'006	1'401'060	1'271'768	1'253'268

## Journal asmac

L'année 2023 a été riche en évènements pour le Journal asmac: il a fallu, d'une part, faire des adieux et, d'autre part, prendre une décision importante pour l'avenir du Journal.

Après vingt années durant lesquelles Catherine Aeschbacher a marqué le Journal asmac de son empreinte, l'a développé et a constitué une bonne équipe, elle a dirigé son dernier conclave à la fin juin. À cette occasion, j'ai pu, en tant que successeur désignée, me faire une première idée du travail de la rédaction. Le passage de témoin définitif a eu lieu à la fin juillet. Nous adressons une nouvelle fois nos chaleureux remerciements à Catherine Aeschbacher pour son engagement exceptionnel.

Le recul des recettes publicitaires, le renchérissement et un lectorat sensible à la numérisation et à l'écologie avaient il y a un certain temps déjà suscité la réflexion sur le futur mode de publication du Journal asmac. La possibilité de diffuser le magazine uniquement sous forme numérique a été évoquée à plusieurs reprises dans différents organes. Finalement, l'Assemblée des délégués a pris, à la fin novembre, une décision définitive et sans équivoque: sans autre discussion et sans opposition, les délégués ont décidé qu'une publication en ligne remplacerait le magazine imprimé dans le courant de l'année 2024.

Outre ces changements prévus et déjà réalisés, nous profitons aussi d'une certaine continuité: cette année, notre équipe de rédaction n'a pas connu de départs. Avec Tharshika Thavayogarah et Patrick Cernoch, nous sommes même parvenus à recruter deux nouveaux membres qui viennent enrichir la rédaction par leur engagement et leurs nombreuses bonnes idées. Notre porte reste néanmoins ouverte à toutes les autres personnes intéressées!

Regula Grünwald, rédactrice en chef du Journal asmac

## Produits d'assurance et partenaires

### Marché des assurances

Le marché suisse des assurances a connu un important changement en 2023 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la surveillance des assurances (LSA). Cette loi s'accompagne de réglementations et normes plus contraignantes qui visent à assurer la stabilité et la sécurité du marché des assurances. Afin de répondre à ces nouvelles exigences, les entreprises d'assurance adaptent leurs modèles commerciaux et mettent davantage l'accent sur la gestion des risques et la transparence. Pour cela, elles misent sur une pratique commerciale durable et responsable.

mediservice s'engage de longue date pour la transparence et place les besoins de ses membres au centre de son action. L'introduction des nouvelles règles n'implique donc pour notre part pas de grands changements et ne devrait pas se répercuter sur l'offre que nous proposons à nos membres.

### Partenaires

Compte tenu des nouvelles exigences (voir marché des assurances ci-dessus), un nombre croissant de petits courtiers fusionnent avec de plus grands ou abandonnent leur activité. Nous l'avons ressenti dans une faible mesure dans notre réseau de partenaires. C'est notamment pour cette raison que nous avons décidé de regrouper les deux Bâle dans le domaine du conseil.

Marc Schällebaum, directeur

## Personnel/membres

### Secrétariat

En 2023, l'équipe du secrétariat de mediservice a non seulement enregistré deux départs à la retraite, mais aussi deux démissions. Malgré ces changements, la fluctuation a été gérée avec succès. Actuellement, tous les postes ont été pourvus, dans certains cas moyennant une redistribution des tâches.

### Membres

Au 15 mars 2024, nous comptons 19 006 (2023: 18 651) membres (membres doubles et membres actifs directs). Cela correspond à une croissance nette de 355 membres.

Marc Schällebaum, directeur

